

21 mai 2012 - Genève - Universalisation

Monsieur le Président,

L'engagement de la France en faveur de la convention d'Ottawa se traduit par un soutien constant à son universalisation. Comptant 159 Etats parties, celle-ci a fixé une norme de portée universelle. Néanmoins, certains grands Etats sont restés en dehors. Si la deuxième conférence d'examen de la convention d'Ottawa, qui s'est déroulée à Carthagène en novembre-décembre 2009, suivie par deux réunions des Etats parties, ont constitué des succès, la France entend continuer à travailler au renforcement de l'efficacité de cette Convention, en veillant à en préserver l'intégrité et la portée. La Conférence de Carthagène a mis l'accent sur la coopération et l'assistance aux victimes. Elle a débouché sur l'adoption d'une déclaration politique et d'un plan d'action très opérationnel. Ce sont ces aspects que la France continue de mettre en avant en réalisant des démarches ciblées auprès d'Etats non-parties à la convention, leur rappelant l'intérêt d'y devenir partie, notamment en étroite concertation avec l'ONG Handicap International. Mais en outre, la question est systématiquement abordée avec tous nos grands partenaires lors des dialogues bilatéraux de sécurité et de défense. Alors que cette année a été marquée, une fois de plus, par l'utilisation de mines antipersonnel, la France souhaite rappeler qu'elle condamne sans réserve et en toute circonstance l'emploi de ces armes inhumaines.

Je vous remercie